

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 73 (1934)
Heft: 33

Artikel: Le feuilleton : la vigne du pasteur Cauche : nouvelle : [1ère partie]
Autor: Rod, Edouard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-225957>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

partition de soliste et il en résultait une émulation qui se moquait de l'harmonie, du fondu, du nuancé. Malgré son souffle inépuisable et soutenu, l'accordéon avait peine à associer cor-net et trombone, et à maintenir cette base chan-tante sur laquelle les cuivres semblaient broder des arabesques et des fioritures.

Et pour qui cette musique ignorant la vieille mazurka, l'antique rigodon et la polka de nos grand'mères ? Elle appelait à la danse la jeu-nesse du village ; mais en cette après-midi de juin, la chaleur avait raison de bien des vail-lances, et deux ou trois couples seulement tour-naient mollement, se balançaient, onduaient sur le plancher à demi ombragé. Le lac, à deux pas, recevait les dernières sonorités et en amu-sait la foule des baigneurs, tandis que moi, je sirotais un verre de bière en savourant cette musique carnavalesque. M. Gaillard.



LA VIGNE DU PASTEUR CAUCHE

Nouvelle.

QUAND le père Cauche mourait, en pleine fenaïson, après trois jours de maladie, les gens de Crépins furent bien étonnés du peu qu'il laissait. On le croyait un des « gros » du village ; et c'était quelque chose : car Crépins est un des beaux villages de la Côte, qui dresse en plein vignoble le clocher de sa vieille église bourguignonne, les deux tou-relles de son château bernois, ses maisons aux vastes toits lents qu'ombragent des marronniers ou des tilleuls. Et voilà qu'au lieu de laisser, comme chacun s'y attendait, des mille et des cents à ses trois fils, le père Cauche leur léguaif des hypothèques, des oâdules, des billets à ordre, un passif dont la liquidation traîna pendant des semaines. Pour payer les dettes, il fallut vendre ce qui restait dans les caves du vin des dernières récoltes, les meilleurs morceaux de vigne, un bois de sapins et de hêtres juchés plus haut, sur la crête des derniers contreforts du Jura. Après quoi, la situation étant nette, on calcula ce que valait le reste : la maison avec ses vastes caves bien meublées d'ovales, les prés au-dessous du bois, la parcelle de vigne qui restait, le plantage, les instruments aratoires, le bétail, etc. Et le par-tage se fit chez le notaire de Drusy, M. Bel-homme : l'aîné des trois fils, Jacob, garda le train de campagne, en reconnaissant au cadet, Frédéric, commis chez un marchand de fer de Lausanne, une somme équivalente à la moitié de sa valeur ; le troisième, Alexis, le pasteur, reçut la vigne. A elle seule, la vigne ne représentait certes pas le tiers de la fortune totale, et le pas-teur fut le plus mal partagé : mais ses frères lui rappelèrent l'argent dépensé pour ses études, fi-rent sonner bien haut qu'ils lui abandonneraient la récolte de l'année, et il accepta l'arrangement sans résistance.

Il était pourtant le plus pauvre des trois, mal-gré le capital englouti par ses années d'univer-sité. Jacob venait de se marier : sa femme, une Pellas de Borins, lui avait apporté une bonne dot, étant orpheline de père et de mère ; Frédé-ric, resté célibataire, gagnait plus que son né-cessaire. Lui seul, avec son maigre traitement, trimait comme un malheureux pour nouer les deux bouts. Aussitôt après sa consécration, il avait épousé la fille d'un de ses professeurs, Ma-deleine Limours, qui ne devait jamais posséder d'autre bien que le nom estimé de son père. Puis, la cure du village natal étant devenue vacante par la mort du titulaire qui l'occupait depuis trente ans, il l'obtint, heureux de se rapprocher des siens, dans un sentiment de reconnaissance qui l'empêcha de mesurer la distance où il se trouvait d'eux. Sa jeune femme aimait la cam-pagne : elle le suivit en rêvant une idylle poéti-que à sa manière, une existence paisible et mo-

destement utile. Mais en six ans ils eurent six enfants, et la gêne n'attendit pas le dernier pour s'introduire dans la bucolique. Quel problème que de chausser ces douze pieds, de vêtir ces six petits corps, de nourrir ces six grandes bouches ! En été, les Cauche recevaient quelques pension-naires, qui fournissaient un léger appoint à l'é-quilibre du budget. Malgré cela, si le père ne leur eût fourni une partie de l'indispensable, — les légumes, les pommes de terre, des œufs, des saucissons, — ils eussent été aussi pauvres que les plus pauvres. D'autant plus qu'ils manquaient d'esprit pratique : Madeleine, encore très bien, soigneuse de sa personne et naturellement élé-gante, gardait de l'éducation paternelle un sens de la réverie qui s'accommodait mal des néces-sités de l'existence ; pleine de bonne volonté, elle ne fut jamais une de ces ménagères qui tirent un grand parti des petites choses et ne laissent rien perdre. Quant à Alexis, avec son teint de lait, ses yeux vagues, ses allures gauches, il était de ces êtres qui ne parviennent point à se familia-riser tout à fait avec la réalité : il ne fut donc d'aucun secours dans la direction du ménage.

Ses paroissiens, dont plusieurs le tutoyaient comme ancien camarade, le jugeaient diversement. La plupart, ceux qui tenaient au lustre de la commune, lui reprochaient ses sermons, d'é-clat médiocre ; les autres, — ceux qui prirent le fond plus que la forme sont toujours la mino-rité — le défendaient en disant : « Au moins, il prêche d'exemple ! » Et ils vantaient sa bien-veillance, sa charité, sa modestie, l'affection qu'il conservait à ses vieux parents « au lieu de faire le fier comme tant d'autres », la sérénité paisi-ble de ses habitudes, l'égalité de son humeur.

Quelques-uns, ennemis jurés des mômeries, lui en voulurent de son adhésion à la confrérie des *Bons Templiers*, qui se fonda pour surenché-rir sur les rigueurs de la « Tempérance » : d'au-tant plus que cette question de l'abstinence était à peu près la seule sur laquelle M. Cauche s'é-chauffait. Il la ramenait sans cesse dans ses con-versations, dans ses visites, dans ses prêches. Même, elle le rendait presque éloquent, à l'occa-sion ; et il oubliait parfois son habituelle charité pour menacer les buveurs des plus terribles châ-timents : la ruine, la misère, le *delirium tremens* et toutes sortes de maladies.

Aussi quand ses frères lui proposèrent la vi-gne pour sa part de l'héritage paternel, sa con-science poussa-t-elle un de ces petits cris par les-quels elle nous avertit quand nous allons mal faire, et que pour notre malheur nous n'écou-tons pas toujours. M. Cauche l'entendit à peine : la voix du besoin parlait plus haut. La perspective d'être en partie tiré de ses embarras, qui ris-quaient fort de s'aggraver à présent que l'or-gueil paternel n'y pourvoirait plus, l'étourdit, et il trouva mille raisons excellentes pour justifier sa faiblesse : ses frères tenaient à cette solution... elle arrangeait leurs affaires... lui appartenait-il de la discuter, à lui qui avait bénéficié de sacri-fices extraordinaires et de tant de largesses ?... D'ailleurs, beaucoup d'abstinents, parmi les plus zélés, possèdent des vignes ou font le commerce de vin, parce qu'il faut vivre... Il signa donc l'acte de partage, et la petite voix se tut.

Mais à peine eût-il achevé son paraphe, que M. Belhomme — un bon vivant, — qui l'obser-vait du coin de l'œil avec un air de malice, lui dit en goguenardant un peu :

— Eh bien, monsieur le pasteur, comment al-lez-vous vous arranger avec vos *Bons-Templiers* à présent que vous voilà vigneron ?

Au lieu de hausser les épaules en riant, comme d'autres auraient fait, M. Cauche devint cra-moisi ; et le farceur de notaire, enchanté du suc-cès de sa plaisanterie, poursuivit :

— Il faut bien espérer qu'elle donnera des raisins, n'est-ce pas ?... Quand les raisins sont là, on a du vin... Quand on a du vin, on le vend... Et les gens qui l'achètent, c'est pour le boire... Voyons ! que répondrez-vous à ceux auxquels vous prêchez l'abstinence, s'ils vous demandent de leur céder une pièce ?

Ces paroles répétaient le petit cri de con-science que M. Cauche avait étouffé. Mais com-me elles sortaient d'une bouche ironique, qui les

accentuait avec force, il fallut bien les écouter. Et le pasteur en sentit si bien la logique, qu'il ne trouva pas un mot à répondre. Il se troubla, s'embarrassa, balbutia comme un écolier pris en faute ; si bien que le notaire, qui était bon gar-çon, voulut le remettre à l'aise et lui dit :

— Ne vous troublez pas pour si peu, mon-sieur le pasteur ! Il y a votre collègue des *Bons Templiers*, M. Juberson, qui en a vu bien d'au-tres ! Croiriez-vous que l'an dernier, il a fait plus de deux cent mille hectos !... De quoi saou-ler tout le canton !... Et il ne demande qu'à re-commencer cette année... Seulement, il a trouvé un moyen de se mettre la conscience en paix : il ne donne à ses vendangeurs que du café au lait ou du thé froid. Pour qu'on ne le prenne pas pour un avaré, il leur distribue des cigares tant qu'ils en veulent. Habile, ça hein ? Quant à son vin, il l'a vendu d'avance et à des coquins de marchands qui le coupent avec du vin d'Espa-gne, encore !... Voyez-vous, on finit toujours par se mettre d'accord avec ses convictions... Il faut bien, n'est-ce pas ? sans quoi, on ne pourrait plus vivre !... Quand on possède une vigne, on ne peut pourtant pas l'arracher pour planter des pommes de terre !

Jacob, tout guilleret, dit en clignant de l'œil :

— Si elle te gêne, je la prendrai bien par-des-sus le marché, tu sais !

Frédéric ajouta, en riant :

— Oh ! moi, je me contenterais de la récolte !

Là-dessus les trois héritiers quittèrent l'étude de M. Belhomme. Frédéric eut juste le temps de prendre son train pour Lausanne. Jacob devait ramener Alexis dans son char à bancs ; mais, comme il voulait encore aller voir celui-ci et celui-là sous divers prétextes — histoire de casser le cou à quelques bouteilles de vieux ; — le pas-teur reprit à pied, tout seul, le chemin de Cré-pins. Et il crut s'apercevoir qu'il avait le pied moins léger, comme s'il sentait un poids qui alourdissait tout son être. Il se dit : « J'aurais peut-être mieux fait de leur laisser la vigne ! » Puis en même temps : « Si la récolte tient ce qu'elle promet, nous achèterons... » Et il énumérait avec complaisance toutes les emplettes qu'on pourrait faire pour la mère et pour les petits.

Madeline l'attendait en songeant peut-être aussi, de son côté, qu'ils seraient désormais un peu moins pauvres. Après lui avoir raconté le pa-tage, il voulut aussi lui confier ses scrupules ; car il la savait d'âme délicate et de bons conseils en toutes choses :

— J'ai bien peur, dit-il en la regardant avec inquiétude, de me trouver maintenant en con-tradiction avec mes principes...

Mme Cauche ne comprit pas tout de suite, en sorte qu'il dut lui expliquer :

— Oui, puisque je possède une vigne, et ven-drai du vin... Alors, les *Bons Templiers* !...

Elle réfléchit un moment, le regard pensif, et finit par répondre, sans beaucoup d'assurance :

— Que veux-tu que nous y fassions ?... Ce sont tes frères qui ont voulu cet arrangement... Il était naturel que Jacob eût la maison... La vigne était là... On ne peut pourtant pas l'arra-cher pour planter des pommes de terre !

(A suivre). Edouard Rod.

Une expérience. — Ronfliez-vous ? demandait une fiancée à son futur.

— Ma chère amie, jamais.

— Mais comment le savez-vous ?

— Je suis resté éveillé toute une nuit, afin de m'en assurer.



Timbres-poste pour collections

M. Suter, 11, r. Haldimand Lausanne
Tél. 34.366

Achat — Vente — Echange
Envois à choix à collectionneurs.
Albums
Catalogues, Fournitures philatéliques.

„DIABLERETS“ pur ou à l'eau,

„DIABLERETS“ - cassis,

„DIABLERETS“ - citron,

„DIABLERETS“ - grenadine.

Pour la rédaction : J. Bron, édit.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.